

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2017201824301

Session / zitting :

20172018 (SO)

20172018 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 12/07/2018

Auteur : JADIN Kattrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
4 V.E.M. en M. Ontwikkelingssamenwerking, Digitale Agenda, Telecommunicatie en Post V.P.M. et M. Coopération au développement, Agenda numérique, Télécommunications et Poste	1262	20/08/2018

L'emploi de l'allemand par bpost.

D'après mes informations, bpost aurait fait un pas en arrière en matière de l'emploi de l'allemand. Depuis un certain temps, l'allemand ne figurerait plus sur les explications jointes aux colis livrés en Communauté germanophone.

Par ailleurs, des problèmes sont survenus lors de l'envoi de simples courriers. En effet, le *Umlaut* dans le nom des destinataires ne serait pas retranscrit comme tel et entraînerait une mauvaise distribution du courrier.

Finalement, sur le site web de bpost, certains services tel que Taxipost ne seraient même pas disponibles en langue allemande - au détriment des clients germanophones.

1. Pour quelles raisons les explications en langue allemande ne sont-elles plus jointes au courrier destiné aux clients germanophones?
2. Pouvez-vous éventuellement vous pencher sur la problématique des *Umlaut* dans les noms?
3. Des services tel que Taxipost sont-ils en cours de traduction? Dans la négative, ne serait-il pas envisageable de traduire lesdits services en allemand?

Réponse

1.

La langue allemande est toujours utilisée dans l'avis de passage (qui est déposé dans la boîte aux lettres du client lorsque l'envoi ne peut être livré).

2.

Le tri et la distribution des envois ordinaires s'effectuent sur la base du nom de la rue, du numéro de la maison, du code postal et du nom de la commune. Le nom de l'adressé n'est pas un élément déterminant. Dans les cas où le nom du destinataire est déterminant pour la distribution (envoi recommandé ou colis) le Umlaut ne pose pas de problème car la vérification est faite par le facteur.

3.

Taxipost a été remplacé par bpack comme nom de marque. Le site web de bpost contient un certain nombre de pages en allemand sur ce produit (<https://www.bpost.be/de/index>). Les services locaux de bpost utilisent exclusivement l'allemand dans ses rapports avec les particuliers toutes les informations et tous les documents relatifs au service sont disponibles dans cette langue (conformément à la législation sur l'emploi des langues en matière administrative).

Vice-eersteminister en minister van Ontwikkelingssamenwerking, Digitale Agenda, Telecommunicatie en Post

Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste

Alexander De Croo